

## Premier problème (50 points)

### Question 1

Vous lisez dans la presse professionnelle un avis d'appel public à la concurrence relatif l'exploitation d'un service de transport à la demande destiné aux personnes à mobilité réduite.

La rémunération du prestataire provient de la compensation forfaitaire versée par l'autorité organisatrice de transport et de l'encaissement des recettes des titres de transport par l'exploitant.

Le service est effectué avec 15 véhicules affermés par l'autorité organisatrice. Le montant du titre de transport est fixé par l'autorité organisatrice.

- 1) Sous quel régime sera placée la convention régissant ce service ? Justifiez votre réponse.
- 2) Que signifie le terme « affermage ». et comment fonctionne cette modalité ?

### Question 2

Vous êtes responsable d'une entreprise de transport interurbain de personnes et vous êtes chargé de gérer les aspects réglementaires et sociaux de cette entreprise.

- 1) Quels sont les récapitulatifs de temps et informations qui doivent être fournis aux salariés, et qui doivent figurer sur le bulletin de paie ou sur le document annexé au bulletin de paie ?
- 2) Quelles sont les consignes à donner aux conducteurs en cas de perte, de dommage ou de mauvais fonctionnement de sa carte conducteur pour le chronotachygraphe numérique ?
- 3) Après un repos hebdomadaire de 24 heures, un de vos conducteurs salariés réalise pendant sa semaine 38 heures de conduite et 7 heures d'autres travaux.  
Sachant qu'il travaille dans une entreprise de plus de 20 salariés et à cumuler depuis le 1er janvier de l'année 133 heures supplémentaires :
  - a) Calculez le droit à repos compensateur de ce conducteur pour cette semaine (détaillez le calcul)
  - b) Quelle devra être la durée minimum de son prochain repos hebdomadaire (indiquer la réglementation qui s'applique) ? Quelle obligation devrez-vous respecter lorsque vous fixerez la durée des deux repos hebdomadaires suivants ?
- 4) Un de vos conducteurs prend son service à 8 heures et conduit jusqu'à 12 heures. Il s'arrête pour déjeuner de 12 h à 14 h, Il reprend le volant 'à 14 heures. A quelle durée de conduite maximum sans interruption peut-il prétendre ?
- 5) Un de vos conducteurs a commencé sa journée de travail à 8 heures et il débute son repos journalier à 20 heures. A quelle heure, au plus tôt, pouvez-vous lui faire prendre un nouveau service ? Justifiez votre réponse.
- 6) L'analyse des disques ou enregistrements démontrent des manquements graves au règlement 561-2006 pour un de vos conducteurs, Que devez-vous faire et pourquoi ?

### Question 3

1) Vous faites l'acquisition d'un véhicule de transport de personnes d'un PTC de 4,2 T mis en circulation en 2005.

- a) Quelles sont les vitesses maximales autorisées en France, par catégories de voies de circulation pour ce véhicule ?
- b) Ce véhicule est-il assujéti au limiteur de vitesse ? Justifiez votre réponse.

2) Vous utilisez un véhicule de moins de 10 places, conducteur compris, pour transporter des enfants\_ Lors d'un contrôle, que risque le conducteur si l'un des adolescents n'est pas attaché ?

## Deuxième problème (50 points)

### Question 1

Une commune passe un appel d'offres pour un service de transport à la demande consistant desservir son marché local, avec une rémunération forfaitaire de 12 000 € représentant environ 85% du coût de revient du service.

Le service consiste à desservir trois hameaux pour amener les personnes intéressées vers le marché local.

L'entreprise se situe à 10 km du premier lieu de prise en charge ainsi que du dernier lieu de dépose des passagers.

La desserte des trois hameaux jusqu'au marché représente une distance de 15 km, Le premier service amène et dépose les personnes au marché pour 9 h 30.

Un premier service de retour part a 11 h 30. Un second retour n'est possible qu'à 13 h 30.

Le prix du billet aller-retour est de 3,50 € quel que soit le lieu de montée et de descente des passagers La vitesse moyenne du véhicule est de 60 km/h. Comptez 5 minutes d'arrêt à chaque lieu de prise en charge ou de dépose des passagers.

Le salaire du conducteur est de 9 € brut/heure. Les charges sociales patronales sont de 50 %. Les charges variables au km sont de 0,14 € Les charges fixes de l'entreprise affectées a ce service sont de 50 €/jour.

Le service à la demande doit avoir lieu deux fois par semaine, 52 semaines par an

1) Calculez le coût de revient de ce service à l'année. Détaillez votre calcul.

2) Que signifie « convention à rémunération forfaitaire » ? Quels autres types de conventions connaissez-vous (indiquez les noms).

3) Combien de billets devez-vous vendre sur l'année pour atteindre votre seuil de rentabilité ? Détaillez votre calcul.

### Question n 2

Le 10 juillet 2007, vous faites l'acquisition d'un Trafic DCI 9 places d'occasion pour la somme de 15 000 € HT, véhicule que vous utiliserez à partir 10 septembre 2007

Calculez son amortissement de façon linéaire, sur 4 ans.

### Question 3

Vous disposez du parc de véhicules suivant

1 car de 50 places en pleine propriété

1 car de 25 places en location longue durée

2 véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris, en affermage

•

1) De quelle capacité financière devez-vous justifier ?

2) Parmi les comptes suivants, lesquels retenez-vous pour calculer le montant de votre capacité financière ?

Report a nouveau	3 000
Immobilisation véhicules	22 000
Banque	2 000
Capital social	10 000
Fournisseurs	1 000
Stock	1 000
Réserves	2 000
Emprunts	13 000
Résultat net	2 000
Clients	8 000

Disposez-vous de la capacité financière, au regard du parc de véhicules ?